

CERTIFICAT D'INSTALLATION

Je soussigné installateur certifié avoir fait personnellement l'installation du dispositif du véhicule ci décrit, conformément aux instructions du constructeur.

Par :

Vendu le :

Dispositif :

Véhicule :

GEMINI Technologies S.p.A.

Via Luigi Galvani 12 - 21020 Bodio Lomnago (VA) - Italia

Tel. +39 0332 943211 - Fax +39 0332 948080

www.gemini-alarm.com

ISO 9001 Certified Company



7059

12 VOLTS

MODE D'EMPLOI ET D'INSTALLATION



Made in Italy

AC 2494 - REV. 03 - 12-12

DESCRIPTION

Le capteur hyperfréquence GEMINI 7059 protège le véhicule contre le vol par effraction grâce à l'émission d'un champ électromagnétique de haute fréquence (2,45 GHz).

Le capteur est capable de discerner, grâce à des ondes radars, n'importe quel corps conducteur en mouvement et déclenche l'alarme quand il est perturbé.

Le capteur GEMINI 7059 est insensible au mouvement d'air, vent et variations de température ce qui fait qu'il est idéal pour toutes les voitures ouvertes (cabriolets, pickups, etc.).

Le capteur GEMINI 7059 peut être dissimulé sous les garnitures de la voiture car les matériaux isolants (plastique, tissus, etc) sont perméables aux ondes électromagnétiques.

INSTRUCTIONS DE MONTAGE

Pour un rendement optimal, choisir l'emplacement le plus approprié pour intercepter un intrus en fonction du véhicule. Les capteurs hyperfréquence ne couvrent habituellement pas tout l'habitacle.

La sensibilité doit être réglée avec soin pour éviter les fausses alarmes causées par la détection d'objets ou de personnes autour de la voiture.

Pour la même raison, ne pas installer le capteur sous la boîte à gants ou le vide-poches et éviter d'accrocher des objets métalliques dans l'habitacle.

Le capteur GEMINI 7059 peut être installé sous le revêtement de l'assise du siège arrière (orienté vers l'avant du véhicule), derrière la partie centrale du tableau de bord, sous l'habillage de la console centrale ou sous le capitonnage du plafond près de la lampe d'accueil.

RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES

Le capteur 7059 est doté d'un fil tripolaire terminé par un connecteur AMP qui permet une connexion rapide au faisceau de l'alarme Gemini.

Fil ROSE: positif d'alimentation avec système d'alarme armé (+12VDC).

Fil MARRON: négatif d'alimentation.

Fil VERT/NOIR: sortie du signal d'alarme, raccorder les modules externes du système d'alarme Gemini à l'entrée.

AJUSTEMENT DE LA SENSIBILITÉ

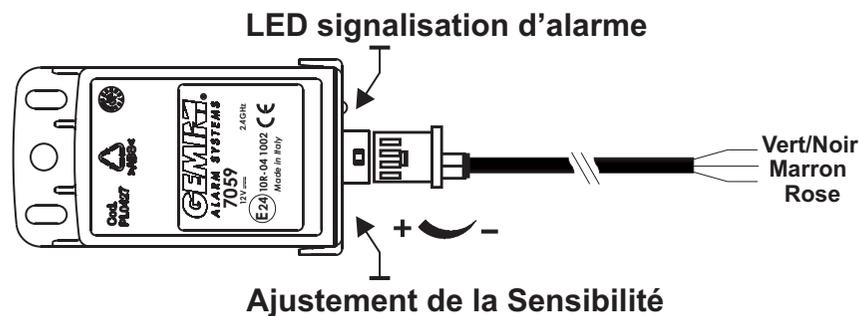
Le capteur GEMINI 7059 est doté d'un régulateur qui permet d'ajuster la sensibilité à une valeur idéale comprise entre le niveau le plus bas (sauf ZÉRO) et le niveau maximal.

A chaque mouvement détecté dans le périmètre d'action, le témoin lumineux rouge (LED) s'allume fixe pendant 4 secondes.

Procédure pour régler la sensibilité

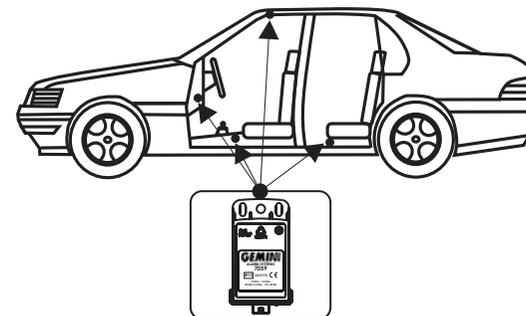
- 1) Tourner le régulateur complètement à droite pour sélectionner la valeur la plus élevée (sens horaire).
- 2) Fermer les portières, les vitres, le capot et le coffre et armer le système d'alarme; attendre la fin du délai d'activation ou sélectionner le mode DIAGNOSTIQUE (si disponible).
- 3) Pour s'assurer que le capteur GEMINI 7059 ne déclenche pas de fausses alarmes il suffit de bouger une main près du pare-brises, de la lunette arrière et des vitres latérales.
- 4) Si l'alarme se déclenche, réduire le niveau de sensibilité (désactiver d'abord l'alarme et tourner le régulateur en sens anti-horaire. Répéter le test décrit au point 3).
- 5) En l'absence de détection, désactiver le système d'alarme et baisser une des vitres avant.
- 6) Réactiver le système d'alarme (ou sélectionner le mode DIAGNOSTIQUE). Simuler une tentative d'effraction en introduisant un objet par la fenêtre et en le bougeant près des sièges avant. Le capteur doit déclencher une alarme.

A NOTER: une fois que le voyant lumineux s'éteint, laisser s'écouler au moins 4 secondes entre chaque alarme.



Position de Montage du capteur 7059

A NOTER: le capteur doit toujours être positionné au centre de l'habitacle, le côté imprimé tourné vers la zone à protéger.



DIRECTIVE SUR LA MISE AU REBUT DES APPAREILS ELECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)

Le présent dispositif n'est pas concerné par la Directive 2002/96CE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) conformément à l'article 2.1 du D.L. n° 151 du 25/07/2005

CONDITIONS DE GARANTIE

Cet appareil est garanti contre tout défaut de fabrication pour une période de 24 mois à partir de la date d'installation figurant sur le coupon de garantie, d'après les prescriptions de la directive 1999/44/CE transposée dans le D.L. N. 24 du 02/02/2002.

Veuillez remplir toutes les parties du certificat de garantie présent dans ce manuel d'instruction et NE PAS ENLEVER l'étiquette de garantie collée sur l'appareil.

La garantie sera nulle si cette étiquette a été enlevée ou déchirée, si le certificat d'installation est incomplet ou si la preuve d'achat n'est pas fournie.

La garantie est valable exclusivement auprès des centres autorisés par Gemini Technologies S.p.A.

Le Constructeur décline toute responsabilité pour les anomalies, pannes de l'appareil et de l'installation électrique du véhicule éventuellement provoquées par une installation incorrecte, une modification ou un usage impropre.

L'alarme a uniquement une fonction de dissuasion contre les vols.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Tension d'alimentation nominale	12 Vdc
Absorption de courant	5mA
Température de fonctionnement	De -40 à +80 °C
Fréquence champs EM	2,45 GHz

R & TTE Declaration of Conformity DoC ref. no. 2012-02

We, the undersigned,

Company: **GEMINI Technologies S.p.A.**
Address, City: Via Luigi Galvani, 12 - 21020 Bodio Lomnago (VA)
Country: Italy
Phone number: +39 0332 943 211
Fax number: +39 0332 948 080

declare, under our sole responsibility, that the following equipment:

Product description/Intended use: Microwave Detector at 2.4GHz
(used as ancillary equipment for alarm system in vehicles)

EU / EFTA member states intended for use: **EU:** all members
EFTA: all members

Member states with restrictive use: Georgia, Ukraine, Russian Federation

Manufacturer: GEMINI Technologies S.p.A.
I - 21020 Bodio Lomnago (VA)

Brand name: GEMINI
Type / Model: 7059

is tested to and conforms with the essential requirements as mentioned in Art. 3.1(a) for protection of the Health and Safety of the user and any other person and in Art. 3.1(b) for Electromagnetic Compatibility, as included in the following standards:

Art. of Directive	Standard	Date of issue of the standard
3.1(a) Health	EN 62311	(2008)
3.1(a) Safety	EN 60950-1	2006+A11(2009)+A1(2010)+A12(2011)
3.1(b) EMC	EN 301 489-3	V1.8.1 (2002-08)
3.1(b) EMC	EN 301 489-1	V1.9.2 (2011-09)

and is tested to and conforms to Art. 3.2, with the essential radio test suites so that it effectively uses the frequency spectrum allocated to terrestrial/space radio communication and orbital resources so as to avoid harmful interferences, as included in the following standards:

Art. of Directive	Standard	Date of issue of the standard
3.2 Spectrum	EN 300 440-2	V1.4.1 (2010-08)

and therefore complies with the essential requirements and provisions of **Directive 1999/5/EC** of the European Parliament and of the council of March 9, 1999 on Radio equipment and Telecommunications Terminal Equipment and the mutual recognition of their conformity and with the provisions of Annex II.



TCF reference nr. TCF_7059 (Rev.2012-11)
Date December 4th, 2012
Name and position Andrea Rossi - Managing Director
Signature

ENGLISH: hereby, GEMINI TECHNOLOGIES S.p.A., declares that the product 7059 is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/CE.

ITALIANO: con la presente GEMINI TECHNOLOGIES S.p.A. dichiara che il prodotto 7059 è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.

ESPAÑOL: por medio de la presente GEMINI TECHNOLOGIES S.p.A. declara que el producto 7059 cumple con los requisitos esenciales y cualesquiera otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE.

FRANÇAIS: par la présente GEMINI TECHNOLOGIES S.p.A. déclare que l'appareil 7059 est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la Directive 1999/5/CE.

DEUTSCH: Hiermit erklärt GEMINI TECHNOLOGIES S.p.A. die Übereinstimmung des Gerätes 7059 mit den grundlegenden Anforderungen und den anderen relevanten Festlegungen der Richtlinie 1999/5/CE.

PORTUGUÊS: GEMINI TECHNOLOGIES S.p.A. declara que este 7059 está conforme com os requisitos essenciais e outras disposições de Directiva 1999/5/CE.

DUTCH: bij verklaart GEMINI TECHNOLOGIES S.p.A. dat deze 7059 voldoet aan de essentiële eisen en aan de overige relevante bepalingen van Richtlijn 1999/5/CE.

GREEK: ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ GEMINI TECHNOLOGIES S.p.A. ΔΗΛΩΝΕΙ 7059 ΣΥΜΜΡΦΩΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΟΔΗΓΙΑΣ 1999/5/EK.

DANSKE: Undertegnede GEMINI TECHNOLOGIES S.p.A. erklærer herved, at følgende udstyr 7059 overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.

SVENSKA: härmed intygar GEMINI TECHNOLOGIES S.p.A. Att denna 7059 står i överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 199/5/EG.

FINNISH: GEMINI TECHNOLOGIES S.p.A. vakuuttaa täten että 7059 tyyppinen laite on direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.